Sections syndicales départementales de la Savoie (73)

CHAMBERY, 12 mars 2021

Le ministre Blanquer et ses représentants locaux doivent entendre la colère des personnels.

Les organisations syndicales FO, SUD, CGT du département (secteur éducation) constatent que le ministre de l'Éducation nationale reste sourd à toutes les revendications portées par les personnels. Elles dénoncent l'incohérence entre l'objectif de maintenir la sécurité sanitaire et les suppressions massives de postes et de classes.

- Au lieu de créer les postes afin de permettre une réduction des effectifs, le ministre supprime 1 800 équivalents temps pleins (ETP) dans le second degré alors que les effectifs augmenteront de plus de 43 000 élèves.

- Une partie de ces ETP est transformée en heures supplémentaires années (HSA) qui s'ajoutent aux obligations de service des enseignants déjà en poste, HSA qu'ils ne peuvent refuser (2 heures supplémentaires obligatoires).

- Dans le département, cela se décline par 23 suppressions de postes dans les collèges et de nombreux services partagés entre 2, voire 3 établissements.

- Au lieu de procéder à un recrutement massif d'enseignants, le ministre décide de modifier complètement la formation des futurs professeurs en les transformant en contractuels payés 900 €, pour leur première année dans l'Éducation nationale. Une honte !

Les enseignants sont révoltés par le retour à Bercy de plus de 400 millions d'euros en deux ans dont 212 millions d'euros non utilisés sur le budget de l'Éducation nationale pour l'année 2020 (budget des personnels de l'administration centrale, des établissements publics et des services académiques). C'est totalement inacceptable en pleine crise sanitaire !

Avec l'ensemble des personnels, les organisations syndicales exigent :

- ✓ *des moyens en heures-postes*
- ✓ *aucune suppression de classes et de postes*
- ✓ *un vrai statut pour les AESH et les AED avec un recrutement massif et immédiat de ces derniers*
- ✓ *l'abrogation de la loi dite de transformation de la FP*
- ✓ *un renforcement de la médecine scolaire par le recrutement de médecins scolaires, d'infirmières et d'assistantes sociales*
- ✓ *l'abrogation des lois de territorialisation en annulant les transferts aux collectivités territoriales des services de l'orientation*
- ✓ *la revalorisation des salaires par le dégel immédiat du point d'indice*

Les organisations syndicales s'adressent aux élus du département qui ont exprimé publiquement leur désapprobation afin qu'ils obtiennent l'abandon de toutes les fermetures de divisions et le rétablissement de tous les postes d'enseignement supprimés dans le second degré pour la rentrée 2021 en Savoie. Le retour à une école publique de qualité passe par l'amélioration des conditions de travail et la satisfaction de toutes nos revendications.

Assez ! Il faut arrêter de brader l'Éducation nationale
et de sacrifier des générations sur l'autel du profit !